

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Roxanne Morin, greffière-trésorière adjointe, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec;

QU'UNE séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska se tiendra le mercredi 21 décembre 2022, à 19 h 00;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de la Municipalité ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec;

QUE lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 14^e jour de décembre 2022.



Roxanne Morin,
Greffière-trésorière adjointe

